

Réf : DCM/2015/n° 101/4.1/18.11/1

| Nombre des membres |          |                                     |
|--------------------|----------|-------------------------------------|
| En Exercice        | Présents | Qui ont pris part à la délibération |
| 29                 | 26       | 29                                  |

Date de la convocation : 04/11/2015

Date de l'affichage : 12/11/2015

**OBJET :**

**MODIFICATION TABLEAU  
DES EFFECTIFS**

**SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2015**

L'an deux mille quinze,

Le DIX HUIT NOVEMBRE à 17 H 30

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

**PRESENTS :**

Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUJLET, Noémie CLAUDEL, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Patrice DEVILLE, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, Ariane MOLLUNA, Michel LEBLANC, Hélène THELENE, Olivier BERTRAND, Sabine ROUS, Maguelone CHAREYRE, Christelle BERTINI, Nathalie THEODOSE, Rachida BOUTEILLER, Fabrice LABARUSSIAS, Cédric BONATO, Guillaume BER, Amandine JACINTO, Stéphane PIGNAN.

**Absents ayant donné procuration :**

P. CATHALA à Noémie CLAUDEL      Véronique BONVICINI à Christelle BERTINI  
Alexandra BONNET à Rachida BOUTEILLER

Rapporteur : J. SOLEYROL

Secrétaire de séance : Marielle NEPOTY

Afin de répondre aux besoins du service, il apparaît nécessaire de modifier le tableau des effectifs en procédant aux changements suivants :

Création de 8 postes :

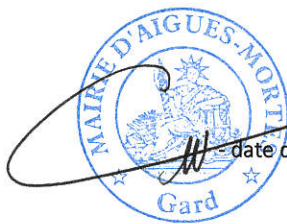
- 2 rédacteurs à temps complet,
- 1 adjoint administratif de 2ème classe à temps complet,
- 1 adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet,
- 1 technicien à temps complet,
- 1 adjoint technique principal 1ère classe à temps complet
- 1 brigadier à temps complet,
- 1 auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe à temps complet

Le conseil municipal est invité à délibérer

**Le conseil municipal, après débat et à l'unanimité :**

- adopte la proposition.

Le Maire,  
Pierre Maumejean



**Certifié exécutoire compte tenu des :**

date de transmission à la Préfecture : 19/11/2015

- date d'affichage : 19/11/2015